



Les tables ouvertes vous accueillent à Saint-Bruno en juillet et à Saint-Etienne en août.

Les maisons paroissiales ouvrent leurs portes aux paroissiens pour partager un repas avec les mets apportés par chacun,

Venez nombreux partager ce temps de convivialité pendant la période estivale !

A partir de 20h00 :

Les mercredis 10, 17 et 24 juillet à Saint-Bruno.

Les mercredis 7, 14 et 21 août à Saint-Etienne.

Solidarités

Appel pour accompagner nos aînés à la messe cet été

Paroissien ou ami,

Si vous êtes présent un dimanche de juillet ou d'août, pourriez vous emmener des retraités de Repotel en fauteuil roulant, à la messe de 11 h et à celle du 15 août ?

Venir prier à Saint-Étienne est une joie pour eux.

Organisation souhaitée :

- s'inscrire sur un tableau, portant les dates des dimanches et du 15 août, affiché au fond de l'église : Deux paroissiens au moins s'inscrivent par dimanche (ou pour le 15 août)
- même si vous n'êtes pas inscrit, venir le dimanche dès 10 h 30 à l'accueil de Repotel (23 avenue Jean Jaurès, à 20 m en contrebas de l'église) :
 1. soit des résidents sont déjà prêts et peuvent être tout de suite emmenés;
 2. soit il faut aller chercher des résidents dans leur chambre (indication par l'accueil)

Important : si vous êtes peu nombreux, penser à solliciter d'autres aides dans l'église, afin que tous soient à l'heure à la messe. A la fin de la messe, solliciter à nouveau des aides pour raccompagner rapidement les résidents, pour leur déjeuner de 12h.

Un grand merci !

Anne Pavlovitch : 06 74 38 01 41

PRES DE CHEZ VOUS



Le groupe Saint Joseph chez les sœurs bénédictines Vanves continue de prier tout l'été les 2e samedis du mois.

Prochaines rencontres les 13 juillet et 10 août

Prieuré Sainte Bathilde, 7 rue d'Issy à 92170 Vanves

Tél 01.46.42.46.20

Pour recevoir la Newsletter par mail : pastorale@polebel.com en précisant votre nom et votre paroisse.



Semaines du 8 juillet au 8 septembre 2024

La Parole de Dieu au service de la cité



Le maire d'Issy-les-Moulineaux a remis la médaille de la Ville à notre curé, le père Jacques Mevel. Une récompense qui a été l'occasion d'une belle réflexion sur la place de la parole de Dieu au sein de la cité. A méditer pendant les vacances !

En ces instants, je mesure l'honneur que vous me faites, monsieur le maire, en me remettant la médaille de la ville d'Issy-les-Moulineaux. Je m'en sentirais bien indigne si je ne reliais cette distinction à la reconnaissance du rôle joué par les communautés chrétiennes au sein de la cité. Nos trois paroisses, Saint-Bruno, Saint-Etienne et Sainte-Lucie, chacune avec sa personnalité liée à son histoire et aux hommes et aux femmes qui la composent ont pour ambition de faire résonner la Parole de Dieu dans nos quartiers. Non pas une parole tonitruante qui emporterait tout sur son passage mais une parole humble voulant rejoindre les interrogations de ceux qui sont en recherche car se reconnaissant habités par une présence spirituelle qu'ils ont du mal à identifier, une parole qui cherche à entrer en dialogue avec nos frères croyants ayant fait d'autres choix que les nôtres. Nous ne voulons pas d'une Eglise repliée sur elle-même, drapée dans sa suffisance hautaine, se croyant à elle-seule détentrice de la vérité. Certes nous avons à rendre compte d'un Jésus qui s'affirme comme le "chemin, la vérité et la vie" mais précisément, lui seul peut prétendre être la vérité. Ses disciples que nous sommes, devons reconnaître que nous sommes en chemin vers cette vérité et que le chemin est encore bien long avant de prétendre l'avoir atteint. Notre vie en Eglise nous offre les moyens pour progresser sur ce chemin :

les célébrations tout particulièrement celle qui est source et sommet de la vie chrétienne, l'eucharistie, mémoire des gestes et paroles de Jésus lors du dernier repas pris avec ses disciples avant qu'il n'entre dans les heures sombres de la Passion, où nous faisons l'expérience que les derniers mots du Christ ressuscité : « Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » sont les mots d'une promesse qui s'inscrit dans chaque moment de l'histoire humaine, la méditation de la Bible dont, jamais sur terre, nous n'aurons épuisé la richesse infinie, la vie communautaire où nous nous sentons portés par l'élan fraternel, ô combien précieux dans les épreuves auxquelles toute existence est affrontée.

(suite sur la page suivante)

Une parole qui doit s'incarner dans l'attention au petit, au faible, au vulnérable. Jamais, nous chrétiens, ne devons oublier l'avertissement de Jésus : "à chaque fois que vous avez donné à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui a soif, un vêtement à celui qui n'en a pas, une visite au malade ou au prisonnier, c'est à moi Jésus que vous l'avez fait." Un appel entendu par beaucoup, œuvrant dans les aumôneries d'hôpitaux, dans les EHPAD, les associations comme le Secours Catholique ou la conférence Saint-Vincent de Paul ou dans la discrétion d'une attention aux plus fragiles de sa rue ou de sa cage d'escalier. Reconnaissons que sur ce terrain, il nous arrive parfois de recevoir de belles leçons de solidarité venant de frères d'autres religions ou ne se reconnaissant dans aucune tradition croyante mais qui peuvent se laisser, mieux que nous, travailler par l'Esprit du partage et de la communion.

Une parole qui aide les enfants, les jeunes à grandir humainement et spirituellement en leur offrant un cadre structurant dont ils ont le plus grand besoin que ce soit dans la catéchèse, dans les établissements catholiques, le collège Saint-Nicolas, l'école Sainte-Clotilde, que ce soit dans les mouvements de jeunes, le scoutisme, les SUF à Saint-Etienne, les France à Sainte-Lucie, l'aumônerie des lycées, collèges de la ville...

Puisse cette Parole continuer à habiter le cœur de nos trois paroisses.

Père Jacques Mevel – Hôtel de Ville – 2 juillet 2024

A VENIR

Tous les mercredis des mois de juillet et d'août

8h30 : Messe suivie du Chapelet à Sainte-Lucie

19h00-20h00 : Adoration à Saint-Etienne

Vendredi 2 août

9h00-19h00 : Adoration du Saint-Sacrement à Sainte-Lucie

Autres vendredis du mois d'août

17h00-19h00 : Adoration du Saint-Sacrement à Sainte-Lucie

Jedi 15 août

9H30 : messe à Saint-Bruno

10h30 messe à Sainte-Lucie

11h00 et 18h30 : Messe Saint-Etienne

Samedi 31 août

15h00 : Messe d'action de grâce pour les 20 ans de mariage de Mr et Mme PIERRE à Sainte-Lucie

Lundi 2 septembre

18h00 : Chapelet de la Divine Miséricorde à Saint-Etienne

20h30 : Adoration à Saint-Bruno

Mardi 3 septembre

20h45 Réunion Sens du baptême (familles du pôle) à Saint-Etienne

Mercredi 4 septembre

8h30 : Messe suivie du Chapelet à Sainte-Lucie

17h45 : Reprise du Chapelet à Saint-Etienne

19h00-22h00 : Adoration à Saint-Etienne

Vendredi 6 septembre

8h30-22h00 : messe suivie de l'Adoration à Sainte-Lucie

Dimanche 8 septembre

11h00 : Messe de rentrée du pôle et d'installation du Père Antoine Loyer

CARNET DU PÔLE

Saint-Etienne

Baptêmes : Eden MONFORT TURQUETIL, Eléonore LEUGER et Héloïse BLOT (01/09/24)

Obsèques : Marie-Elisabeth ALLAINMAT (05/07/24)

Sainte-Lucie

Obsèques : Joëlle CANNET (9/07/24 à 10h30)

Eté

Le pôle Bel vous souhaite un très bel été

En attendant l'arrivée du père Antoine Loyer le 31 août à Saint-Etienne

Accueil assuré par les secrétariats		
	Juillet	Août
Saint-Bruno	Fermé du 16 juillet au 26 août mercredi 10 juillet ouvert de 9h00 à 12h	Fermé du 16 juillet au 26 août Réouverture le mercredi 28 août de 9h à 12h
Saint-Etienne	Fermé	Mardi et vendredi de 9h à 12h Mercredi de 8h30 à 11h30 à partir du 06/08/24
Sainte-Lucie	Mardi et mercredi de 9h30 à 13h30	Pas de permanence
Accueil assuré par les prêtres		
	Juillet	Août
Saint-Bruno	Père Pierre sur rdv 06 45 78 37 07	2 août - 22 août pas de permanence
Saint-Etienne	Jedi de 17h à 19h Samedi de 10h à 12h	Jedi de 17h à 19h
Sainte-Lucie	Pas de permanence	vendredi 17h-19h

Messes Horaires d'été

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Saint-Bruno							9h30
Saint-Etienne	18h30	8h00	18h30	8h00	8h00		11h00 18h30
Sainte-Lucie			8h30		8h30	18h30	10h30



Essayez l'éco-conduite : sur l'autoroute, en diminuant de 20 km/h la vitesse, c'est 20% de réduction de carburant et 20% de réduction d'émissions de CO2